

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mars 2017



Vie municipale p.2

Vie locale p.11

Les rendez-vous du mois p.14

Vie quotidienne p.14



PONT SAINT MARTIN



Les jardins du bourg, au service d'un vrai parcours résidentiel pour tous !



Chers Martipontains,

Idéalement située entre la rue de l'Ouche Cartière et la rue de Nantes, la future résidence « seniors » permettra à nos aînés de trouver un habitat adapté à loyer abordable, au cœur du centre bourg, à proximité des services et des commerces. Ces 17 logements seront réalisés par Atlantique Habitations qui a présenté son projet lors du dernier comité consultatif. Un projet qui proposera aux futurs résidents des espaces partagés nécessaires au maintien du lien social.

La construction de ces 17 logements à loyers abordables constitue une vraie réponse aux besoins des retraités aux revenus modestes, et témoigne de notre conviction à créer des logements accessibles au plus grand nombre, pour les jeunes et les moins jeunes. Ces 17 logements viendront s'ajouter aux 30 logements du lotissement du Moulin Olive, aux 35 logements des Jardins de l'Abbaye à Viais et aux 13 appartements intégrés sur le site du 35 rue de Nantes. Ces 4 opérations immobilières livreront 95 logements supplémentaires à loyers modérés, permettant ainsi à notre commune de doubler le nombre de logements à loyers modérés. Malgré cet effort significatif, démontrant à ceux qui pouvaient encore en douter notre détermination, nous resterons très éloignés de l'objectif SRU de 25 % de logements dits « sociaux ». La loi ALUR accélérant en effet le processus de constructions pavillonnaires grâce aux multiples divisions de parcelles.

Fiers de notre engagement au service de ce parcours résidentiel pour tous, nous restons toutefois déterminés à tenter de fédérer nos parlementaires et les services de l'État à un peu plus de discernement. Cet objectif de 25 % est totalement disproportionné et inadapté à la taille et aux moyens de notre commune. Nous n'avons en effet ni le foncier, ni les finances pour continuer une politique aussi volontariste dans les années futures. A travers ces quatre opérations, nous aurons consommé nos « grands réservoirs » de logements du PLU et il nous sera très difficile au-delà de ce premier plan triennal de poursuivre cette progression. Bien que « bons élèves », nous resterons à la merci des pénalités impactant durablement notre budget. Une vraie injustice !

Yannick Fétiveau,
Maire de Pont Saint Martin

Travaux d'assainissement au Champsiôme

Des travaux sont actuellement en cours au Champsiôme, afin d'assainir le cœur du village.

L'entreprise Presqu'Île Environnement a repris les travaux concernant la pose des canalisations du réseau d'assainissement le 9 janvier, après un arrêt lié aux fêtes de fin d'année.



« La mise en séparatif du réseau a pour objectif de protéger la santé et la salubrité publiques, en séparant les eaux usées des eaux pluviales et en les traitant. Il est important de réaliser ces travaux pour préserver l'environnement de ces eaux polluantes. » commente Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux Réseaux et à la Transition Énergétique.

Début 2017, ce sont les travaux pour la réalisation de la station d'épuration en filtre planté de roseaux (STEP) par l'entreprise Chauviré TP qui ont commencé. Cette station écologique permettra une bonne épuration des effluents.

Les contrôles extérieurs nécessaires à la vérification de l'ensemble des ouvrages sont planifiés suite à ces travaux, qui se termineront mi-mars suivant les conditions climatiques et la présence éventuelle de rochers qui pourraient ralentir et perturber le bon déroulé des travaux.

« À réception des travaux, un courrier sera envoyé à l'ensemble des habitants du cœur du Champsiôme pour leur indiquer la procédure à suivre et la date de mise en service, afin qu'ils puissent préparer leurs raccordements au nouveau réseau d'assainissement collectif. » conclut Jean-Marc Allais. « Nous remercions l'ensemble des riverains du village du Champsiôme pour ce chantier collaboratif, en vue de construire un cœur de village assaini. »



Service Espaces Verts : agir pour l'environnement

Le service Espaces Verts réalise de nombreuses actions pour embellir et entretenir les différents massifs. L'embellissement mais aussi les pratiques respectueuses de l'environnement ont permis à Pont Saint Martin d'obtenir sa 2^{ème} fleur en 2015.

Suite aux forts coups de vent récents, certains peupliers du Haugard sont tombés, d'autres étaient devenus dangereux car fragilisés. Le service Espaces Verts a réalisé un diagnostic visant à sécuriser le site et à cibler les arbres ne pouvant être conservés. C'est ainsi que l'entreprise Bordet a abattu 19 peupliers et les arbres ont été transformés afin d'obtenir 60 m³ de copeaux.

Ces copeaux pourront couvrir le besoin en paillage d'une année de la commune, permettant ainsi d'économiser la ressource en eau si précieuse, de limiter le désherbage et de réaliser des économies non seulement en temps mais aussi en argent. « *Le souci*

qu'ont les agents et les élus de proposer et de trouver des solutions respectueuses de l'environnement est quotidien. Grâce aux idées et à la volonté de tous, nous avons pu arriver au 0 phyto, permettant par exemple aux abeilles solitaires inoffensives de revenir dans des endroits insolites, comme le cimetière bourg. Le paillage avec cette ressource locale permet de recycler ces peupliers, avec un impact de transport quasi-nul, sur ce dossier, on a tout gagné » ajoute Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'Environnement, au Cadre de Vie et aux Loisirs.

Le paillage, alternative écologique au désherbage, permet de protéger contre le gel en



hiver, garde l'humidité en été, et sert également d'engrais naturel. Les jardiniers connaissent bien cette pratique, n'hésitez pas à l'essayer !

Le PLU intercommunal en question !

Dans le cadre de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (la loi ALUR) les élus des territoires devaient faire le choix ou non du transfert de la compétence PLU aux communautés de communes et communautés d'agglomération au plus tard le 27 mars.

Le Conseil Municipal de Pont Saint Martin s'est prononcé en faveur du maintien de la compétence PLU à la commune à l'instar des 8 autres communes de la Communauté de Communes de Grand-Lieu. Pour l'heure, chaque commune souhaite garder son indépendance sur l'aménagement de son territoire. Les élus ne sont pas prêts à ce bouleversement de gouvernance qui doit se préparer.

Dans ce cadre, Yannick Fétiveau, maire, a rappelé que la réflexion commune déployée à l'occasion de la construction du PLH communautaire (plan local de l'habitat) est l'acte fondateur d'une démarche collective en faveur d'un aménagement du territoire concerté à l'échelle de notre territoire réunissant nos 9 communes.

La reconnaissance de mise en œuvre d'objectifs communs et d'actions partagées sont les prémices d'un futur projet de territoire élaboré en commun. Il y a des décisions qui doivent mûrir tant au niveau des populations que des élus. Gardons-nous bien de toute précipitation afin de prendre le temps de bien mesurer les conséquences de nos décisions.

Un bon moment de convivialité pour les aînés

Samedi 4 février, le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité a rassemblé 296 convives au château de la Pigossière.

Les élus et le personnel de la Roselière ont assuré le service pendant que conteurs et chanteurs de l'assistance, puis la chorale du Joyeux Saint Martin leur offraient quelques moments de rires et de chansons rythmés.

En introduction, le maire, Yannick Fétiveau, accompagné du Père Gérard Razafimahandry, nouvellement affecté sur la paroisse, a rappelé « *que ce rendez-vous est un moment de convivialité essentiel pour la municipalité afin de permettre la rencontre des aînés de la commune.* »



Viais - La Bénétière : un secteur à forts enjeux pour notre commune et ses habitants.

Après avoir réuni, tour à tour, les habitants de la Bauche-Tue-Loup, de la Planche au Bouin, et du quartier lié aux travaux des rue d'Herbauges, du Vignoble et du Plessis, la municipalité avait convié cette fois-ci, jeudi 2 février, tous les habitants des villages de Viais et de la Bénétière à une rencontre au cœur du parc d'activités de Viais

Pour la circonstance, les Savonneries de l'Atlantique (SDA) étaient le théâtre de cette rencontre inscrite au programme annuel des échanges participatifs entre les élus et les Martipontains.

Si la 1^{ère} partie de la réunion fut l'occasion pour M. Cavelier, directeur des SDA, de présenter sa société (dernière entreprise en France à utiliser la méthode traditionnelle pour élaborer le savon de Marseille à partir de produits naturels Français), la 2^{ème} partie de la réunion fut consacrée à la présentation des grands enjeux sur ce secteur sud de la commune.

Le maire a confirmé la fin de la viabilisation de l'extension du parc de Viais pour ce 1^{er} trimestre en indiquant que 70 % des surfaces disponibles étaient déjà pré-réservées. Il a aussi informé que les acquisitions foncières sur la partie SUD étaient lancées afin de préparer l'avenir via **« la création d'un nouveau parc de 12 ha, synonyme d'emplois pour notre territoire. »**

Après le volet économique, Yannick Fétiveau, maire, et Christophe Legland, adjoint à l'Urbanisme, à l'Action Foncière et à la Politique du Logement, ont commenté le plan du futur lotissement "les Jardins de l'Abbaye", comptant 100 logements dont 35 logements à loyers abordables.

Cette présentation a donné lieu à de riches échanges sur le thème de la densification de l'habitat, plus ou moins bien perçue par les uns ou les autres. L'occasion pour le maire et son adjoint de rappeler l'impérieuse nécessité de diminuer la consommation d'espaces agricoles en France et de proposer des terrains accessibles aux primo-accédants ; lesquels n'ont souvent pas les moyens d'acquérir des terrains de 1000 m², compte-tenu du prix du foncier élevé sur notre territoire, lié à son attractivité.

Notre maire a rappelé également que **« le maire n'est pas doté de tous les pouvoirs et qu'il a pour mission et devoir d'appliquer au nom de l'État les cadres réglementaires »**.

La réalisation du futur échangeur de Viais constitua le 3^{ème} volet de l'intervention des élus. À l'aide de schémas synoptiques, Yannick Fétiveau a présenté le projet du futur tracé de la 2x2 voies et de l'échangeur en indiquant que ce 1^{er} semestre verrait le lancement des acquisitions foncières et les compte-rendus des études sonores permettant d'élaborer les scénarii de protections phoniques des deux villages situés en bordure de la future infrastructure routière.

Bien qu'un peu de scepticisme perdure chez certains, tant sur le calendrier que sur la pertinence du projet, il a été rappelé, par les

élus, l'attente des usagers, des riverains et des chefs d'entreprises du territoire. **« Cet aménagement permettra de fluidifier le trafic grâce aux deux giratoires situés au sud et au nord de la 4 voies et surtout, réglera durablement les "bouchons" tous les soirs, dans le sens Nantes - Viais - St Philbert »**.

Un engagement a été pris par les élus pour une nouvelle présentation publique du projet en collaboration avec le département, maître d'ouvrage de l'opération, dès que le dessin définitif de l'échangeur sera terminé.

Cette réunion fut riche en questions et en propositions, l'occasion également de tordre le cou à quelques rumeurs. Sans ambiguïté, Yannick Fétiveau a confirmé **« qu'il n'était pas envisagé de fermer la départementale 178 au niveau du Pérou et que le tunnel entre la boulangerie et la Bénétière serait conservé »**.

La restauration de la rue des Sables et la gestion des vitesses excessives ont été également abordées par les riverains tant pour la rue des Sables que pour la rue des Brulis.

Le souhait de la création d'un cheminement doux entre le village de Viais et le bourg a été évoqué ainsi que la pose de signalétiques pour éviter le passage des camions par la rue des Sables.



Médiathèque le 3^{ème} Lieu

SAMEDI DE LIRE

L'équipe de la médiathèque vous propose de venir échanger autour de vos lectures récentes. Vous pouvez présenter un livre que vous avez aimé, ou tout simplement écouter les conseils de lecture des autres participants.

Samedi 4 mars à 15h, salle d'Animation

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque

**le mercredi 15 mars de 16h à 16h30.
À partir 4 ans**

Inscriptions obligatoires au 02 40 32 79 27

EXPOSITION

Delphine Vaute, plasticienne ligérienne, possède un univers graphique fortement inspiré par la nature et le fantastique. Elle a illustré quelques livres et expose régulièrement ses travaux en France et à l'étranger. Venez découvrir ses tableaux originaux et oniriques.

**Du 3 au 25 mars,
salle d'Animation, aux
heures d'ouverture de la
médiathèque**



« Les méduses dansent souvent avec la lune » par la compagnie la Cabane



Spectacle poésie-danse-accordéon

Tout public à partir de 6 ans

Ludique et familial, ce spectacle réunit deux danseuses, une poétesse, un accordéoniste pour 3 saynètes poétiques :

La première parle avec beaucoup d'humour des chaussures ; la deuxième est un clin d'œil aux artistes qui sont source d'inspiration pour la compagnie et la troisième a pour sujet la gourmandise avec en prime une dégustation !

Retrouvez également l'arbre à poèmes réalisé par la médiathèque avec la complicité des élèves de cycle 3 des deux écoles de la commune.

vendredi

17 mars

— 20h —

Salle
d'animation
de la
médiathèque

Les Racontines du Tout P'tit Cirque

Bienvenue au tout p'tit cirque ! Venez découvrir tous ses artistes : le clown et son nez rouge, l'éléphant qui se balance, et la ménagerie avec le ouistiti, tout petit.

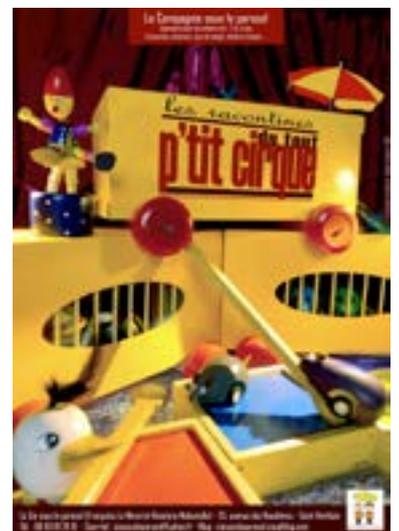
Dans le cadre de sa programmation culturelle, la municipalité propose un spectacle pour les tout-petits. Venez découvrir un théâtre de marionnettes miniatures à destination des enfants de 0 à 3 ans, animé par la compagnie Sous le Parasol. Amusant et haut en couleur, ce spectacle ravira les plus jeunes !

Spectacle limité à 20 places.

Réservation obligatoire au 02 40 26 80 23 à
animation@mairie-pontsaintmartin.fr

Tarif : 3 € par participant.

**Samedi 11 mars, Boîte à Musiques
deux séances seront proposées :
la première à 10h30, la seconde à 11h.**



Enfouissement des réseaux rue d'Herbauges

Le 13 janvier, la municipalité a organisé une réunion publique concernant l'enfouissement des réseaux aériens de la rue d'Herbauges, à savoir l'électricité, les télécommunications et l'éclairage public.

Yannick Fétiveau, maire, et Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux Réseaux et à la Transition Énergétique ont pu exposer les liens entre ces travaux, l'étude de déplacement et les futurs travaux d'aménagement de la rue d'Herbauges.

Cette réunion a permis de présenter l'objet du chantier, la durée, le phasage et le plan de déviation. Il est à noter que des travaux de rehabilitation des branchements d'eau potable vont être réalisés dans cette période qui va débuter le 13 février et se terminera le 5 mai.

À la fin de la présentation, de multiples questions ont été posées par les participants qui étaient nombreux à cette réunion d'échanges constructive. Les élus ont répondu à toutes leurs interrogations et

noté les remarques pertinentes. L'équipe municipale remercie tous les participants.



Square Utrillo : nouvelle vitrine sur l'Ognon

Dans un souci de requalification paysagère des espaces publics, des travaux vont débuter le 1^{er} mars pour réaménager le Square Utrillo, espace de verdure idéalement situé à proximité des commerces du centre bourg et au bord de l'Ognon.

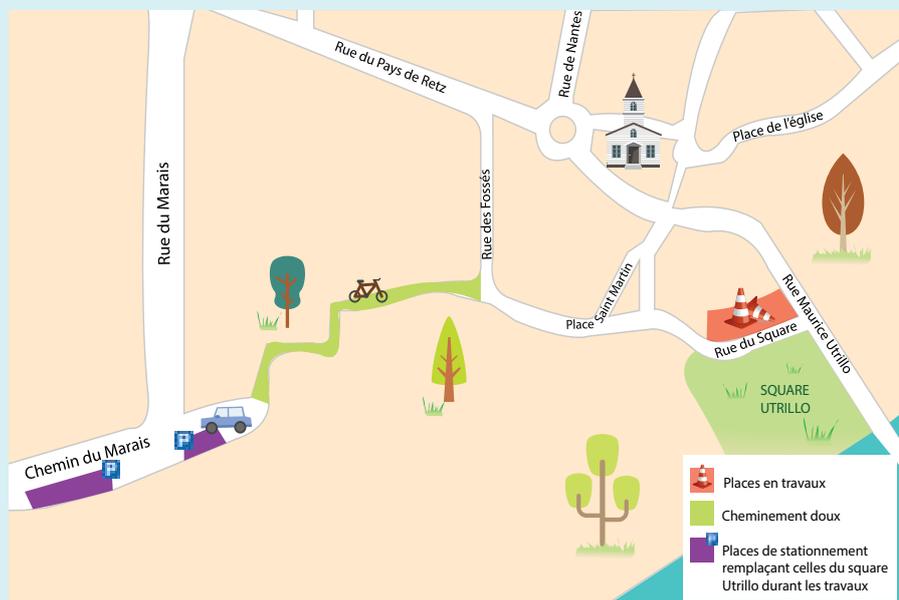
Cet aménagement va permettre de créer une perspective de vue paysagère en vitrine du bourg, mais également d'augmenter le stationnement disponible. En effet, les places de stationnement seront presque doublées et mieux intégrées au square suite

à ces travaux. Ayant la volonté de répondre à la demande des commerçants, tout en préservant la verdure de cet espace naturel, la municipalité va proposer 7 nouveaux emplacements qui viendront compléter les 8 places de stationnement présentes

auparavant, idéales pour les riverains souhaitant se rendre dans les commerces du centre bourg comme pour les commerçants travaillant à proximité.

La restauration du square Utrillo débutera le 1^{er} mars, pour s'achever au cours du mois de mai. Si ces travaux auront peu d'impact sur la circulation, les places de stationnement existantes seront indisponibles afin de faciliter l'avancement des travaux. La municipalité invite donc les riverains et les commerçants à se stationner plutôt chemin du Marais.

« Nous avons mis en place un cheminement doux qui va lier ce parking de remplacement durant les travaux, aux commerces. Le Chemin du Marais va relier la place Saint Martin à la rue du Marais. Nous incitons les commerçants à utiliser les places de stationnement aménagées rue du Marais. » conclut Youssef Kamli, adjoint délégué à la Voirie, aux Déplacements, aux Transports et à la Sécurité Routière.



Semaine de l'environnement et du développement durable

Du samedi 1^{er} avril au samedi 8 avril, la semaine de l'environnement et du développement durable sera, cette année, placée sous le thème de la valorisation des déchets. Passage à la redevance incitative oblige, à chacun d'entre nous de trouver des solutions pour diminuer le poids de sa poubelle et penser davantage « éco-responsable ». Toutes les animations proposées sont gratuites.

Nous vous proposons une programmation toute spécifique pour découvrir de nouveaux moyens de diminuer la quantité de nos déchets ! Toute la semaine, des interventions pédagogiques seront proposées dans les écoles par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Emploi). Vous pourrez également découvrir **une exposition** dans la salle d'Animation du 3^{ème} Lieu, d'Hélène Lechevallier. Cette artiste présente de nombreuses œuvres d'art autour du réemploi des emballages alimentaires.

Le samedi 1^{er} avril, la semaine débutera par la traditionnelle plantation d'arbres « **Un enfant né, un arbre planté** » par les familles des jeunes Martipontains nés en 2016. Cette année encore, ce seront des arbres mellifères qui seront plantés, auprès du rond-point des Sencives (entrée bourg, côté Saint Aignan). En parallèle, un temps de formation au compostage sera proposé par le CPIE de 9h30 à 12h. Au programme : découverte des avantages du compost et mise en pratique de l'utilisation du composteur. Rendez-vous au composteur collectif du restaurant scolaire.

Le dimanche 2 avril, nous vous proposerons une matinée « **Nettoyons la Nature** ». En compagnie du CME et des randonneurs, chasseurs et agriculteurs, plusieurs circuits seront proposés avec un temps de randonnée pour l'un de 2h (départ à 10h), et un autre d'1h (départ à 11h). C'est l'occasion pour tous de découvrir la commune avec des spécialistes de la nature, tout en la préservant des débris jetés par la main de l'homme. L'arrivée de fera dans la cour Utrillo, où un guide du tri sera remis à chacun.

Le mardi 4 avril, un atelier découverte sera proposé autour des téléphone portables « **L'histoire incroyable de mon téléphone portable*** ». Cet atelier vous fera découvrir quels matériaux composent votre téléphone, les étapes de sa production et les impacts sur l'environnement, et vous découvrirez si fabriquer un téléphone est aussi simple que le réparer. Rendez-vous à 16h30, dans la salle d'Animation du 3^{ème} Lieu.

Le mercredi 5 avril, à partir de 14h en salle d'Animation, les enfants s'amuseront au



Crédit : Véronique Lechevallier

travers d'**atelier de réemploi***, à construire des œuvres d'art avec des emballages (en lien avec l'exposition). Ils pourront également participer à **l'atelier créatures imaginaires*** et inventer des personnages avec de vieux jouets. Les jeunes, quant à eux, pourront participer à **l'atelier paysages miniatures***, pour découvrir comment réutiliser de manière artistique les différents composants des circuits électroniques.

Le samedi 8 avril, **le film Demain** sera projeté dans la salle d'animation du 3^{ème} Lieu.

Enfin, pour clôturer la semaine, une animation sera proposée pour les petits et les grands autour de la **fabrication de tote bag** (sac réutilisables en tissu) avec de vieux T-Shirt. Les enfants s'amuseront à **construire des attrape-rêves***. Venez récupérer de bonnes astuces pour le réemploi !

Le détail des animations sera disponible en mairie et sur le site Internet à partir du 17 mars.

* inscription aux ateliers au 02 40 26 80 23 ou à animation@mairie-pontsaintmartin.fr. Limité à 12 participants.

Le Blablabar

Quand on se rend à un spectacle, on ne sait jamais vraiment ce que l'on va découvrir mais les acteurs, eux, savent ce qu'ils vont vous présenter ... enfin pas toujours ! En effet, au Bla Bla Bar, on ne sait ni ce que l'on va voir, ni ce que l'on va jouer !

C'est ainsi qu'Anna, Pierre et Frédéric, acteurs professionnels à la Ligue d'Improvisation de Nantes Atlantique, ont créé le spectacle sous les yeux attentifs du public le samedi 4 février.

Un entracte a ensuite permis d'ouvrir le bar car comme son



nom l'indique le Bla Bla Bar, c'est du bla bla, certes, mais un bar aussi ! La Troupe à l'Ognon proposait donc boissons et friandises avant la dernière partie. À n'en pas douter ce fut une soirée étonnante, pleine de surprises et d'explosion de rires !

Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 26 janvier en bref

Le compte-rendu complet
est consultable en ligne sur

www.mairie-pontsaintmartin.fr



DEMANDE D'ADHÉSION AU COLLECTIF SPECTACLE EN RETZ

Le Collectif Spectacle en Retz œuvre au service d'un projet d'animation culturelle à l'échelle du "Pays de Retz". Il réunit aujourd'hui des structures associatives, des municipalités et des membres individuels.

La commune est partenaire de plusieurs projets coordonnés par le collectif pour l'année 2017 : le festival Croq la scène au soleil à destination du public enfant, et un projet autour de la journée de la BD de Rouans à destination du jeune public.

La municipalité adhère à l'association Collectif Spectacle en Retz pour un montant de 160 €.

PROJET : JARDINS DU BOURG

Pont Saint Martin a prévu la réalisation d'un programme immobilier, comprenant 17 logements locatifs sociaux sur les terrains acquis par la commune et par l'Agence Foncière de Loire Atlantique (AFLA).

L'opération comprend la réalisation de 17 logements individuels, à usage locatif ainsi que leurs dépendances, situés rue de l'Ouche Cartière (Les Jardins du Bourg), d'une superficie d'environ 3 567 m².

La cession du terrain se fera au prix hors taxes, basé sur un prix au m² de surface plancher à 60 €, soit 59 400 € pour 989 m² de surface plancher.

La municipalité s'engage à démolir le bâti existant ainsi qu'à réaliser le défrichement du site et l'effacement des réseaux souterrains et aériens existants.

Atlantique Habitations devra réaliser des études de sols, des études de pollution des sols, et faire une demande d'avis à la DRAC, relative à l'archéologie. L'entreprise réalisera les travaux d'aménagement, voiries et réseaux sur le terrain. La municipalité s'engage à amener les réseaux pour la parcelle (ENEDIS, GRDF, Télécom, éclairage public, eau potable, assainissement).

Elections présidentielles et législatives 23 avril et 7 mai - 11 et 18 juin

Les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril (1^{er} tour) et 7 mai (2^{ème} tour) suivies des législatives les 11 et 18 juin.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE :

- les procurations sont à établir le plus tôt possible, et ce, à tout moment de l'année,
- la démarche est à effectuer au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile (pour information, notre commune est rattachée à la gendarmerie de Bouaye) ou du lieu de travail,
- le mandataire (la personne à qui vous donnerez votre procuration) doit être inscrit dans la même commune que le mandant (vous),
- vous avez la possibilité d'établir une procuration pour une période déterminée (durée maximale d'un an).

À toutes fins utiles, vous trouverez ci-après le lien vers la page du site Service-Public.fr dédiée au vote par procuration : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604

Les personnes atteignant la majorité la veille du 1^{er} tour des élections présidentielles du 23 avril et la veille du 1^{er} tour des élections législatives du 11 juin doivent s'assurer auprès du service élection (02 40 26 80 23) de leur inscription sur les listes électorales. Une demande d'inscription est recevable jusqu'au 10^{ème} jour inclus précédent celui du scrutin soit le 13 avril pour les élections présidentielles et le 1^{er} juin pour les élections législatives (n'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité en cours de validité).

À chaque scrutin, nous avons besoin de votre participation citoyenne pour la tenue des bureaux de vote. Votre présence est essentielle au bon déroulement de ces opérations. Nous vous invitons dès à présent, à prendre contact avec Nathalie Pancarte (secrétariat du maire - assistantdgs@mairie-pontsaintmartin.fr) pour nous faire connaître vos éventuelles disponibilités sur l'une ou l'autre de ces 4 dates de scrutins à venir. Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre précieuse coopération à la réussite de cette journée.

Le CME au travail

Suite à la réunion d'installation fin novembre, les nouveaux conseillers municipaux enfants ont terminé de prioriser leurs projets. Ensemble, ils ont présenté et validé les premiers projets à réaliser pour 2017 dans le cadre de leur mandat.

Dès début décembre puis fin janvier, les enfants ont commencé leurs réunions en commission encadrés par Nicolas Bertet, adjoint délégué à la Communication et Vie Participative, Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'Enfance et au Sport ainsi que Rachel Osmont, personnel du service Enfance, Jeunesse, Éducation.

Lors du dernier Conseil Municipal Enfants, les rapporteurs de chaque commission, « loisirs et événementiel » et « solidarité et citoyenneté » ont présenté les projets discutés et choisis.



VOICI LES PROJETS QUI ONT ÉTÉ APPROUVÉS :

- **Rencontrer l'élue en charge de la restauration scolaire et sa commission pour essayer de mettre en place un menu choisi par les enfants une fois par mois :** Tamaé, Camille et Marion travailleront sur ce projet.
- **Faire une visite des arrêts de car de la commune pour voir s'ils sont en bon état et envoyer un état des lieux au Conseil Départemental.** Arthur, Cali, Éva et Éva travailleront sur ce projet.
- **Audit et mise en place de bancs (colorés éventuellement) supplémentaires sur la commune.** Ce projet sera travaillé après avoir terminé les deux autres projets.
- **Organiser un cinéma en plein air et une boum juste pour les enfants.**

Lors du prochain conseil, fixé au samedi 18 mars, il s'agira de valider les deux projets suivants :

- **Organiser une chasse aux trésors avec des ateliers sportifs.** Lors du vote, le Conseil est en ballottage et n'a pas pu réunir une majorité absolue des voix. Après avis du conseil, le projet sera retravaillé et représenté.
- **Mettre en place un jardin ou des jardinières pour les Martipontains,** après un éclaircissement plus détaillé des orientations par la commission.

Déplacement bas carbone, le vélo électrique

Premier coup de pédale, et première jubilation, le vélo à assistance électrique démarre presque tout seul. Il connaît un succès grandissant : silencieux, de plus en plus léger, à l'aise sur tous les terrains, d'une autonomie allant de 25 à 80 km.

Il était évident, que notre commune devait accompagner tous les acteurs de la petite reine. Les Martipontains pourront désormais disposer de la première station de recharge pour vélo à assistance électrique gratuite, mise en service depuis le 1^{er} février.

Elle est située sur le parking qui dessert la mairie. Jean-Marc Allais adjoint aux Réseaux et à la Transition Énergétique, commente « *Je remercie les membres de la commission chargés de travailler sur les déplacements bas carbone, ainsi que les services techniques, qui ont su adapter ce nouveau concept* ».

La commune de Pont Saint Martin soutient tous les acteurs économiques de cette croissance verte, pour le développement d'un label « commune bas carbone ».



« Dire sans nuire »

Citoyens de tous horizons, appelons à la responsabilité de chaque acteur local pour que vive plus sainement notre démocratie. Chacun doit entrer dans un cercle vertueux en évitant par « de petits écrits » de créer volontairement le doute dans la pensée de celui ou celle qui est un peu « éloignée » de la vie communale.

Chaque écrit doit être réfléchi. Toute information se doit d'être complète et fidèle, sans omission, pour éviter de masquer une partie de la vérité. Bien que nous puissions nous féliciter du climat général de notre vie politique communale, nous restons persuadés que certains écrits ne plaident pas la cause du rassemblement des idées. Soyons dignes de ceux qui nous ont élus.

Nous croyons fermement en l'expression et l'écoute du plus grand nombre pour une réconciliation entre citoyens et « politique ». Alors évitons de funestes pratiques d'un autre temps. Les citoyens veulent du fond pour comprendre et agir. Notre prochaine réunion citoyenne en sera un exemple concret.

Lors d'un récent éditorial, François-Régis Hutin, éditorialiste de Ouest-France, invite notamment sa profession à **"dire sans nuire."** Nous le rejoignons parfaitement dans son discours invitant à un retour impératif au dialogue. Il doit se substituer à la confrontation systématique qui **"aboutit souvent à son contraire : "Dire pour nuire".** L'ensemble de ces dérives crée le trouble. Il n'y a bien souvent qu'un pas vers le **« tous pourris »**.

Dans un contexte national gangréné, le temps est bien au rassemblement de celles et ceux qui s'engagent localement avec sincérité et confiance au service des besoins d'aujourd'hui sans trahir l'avenir.

Aussi, il nous appartient, notamment élus locaux, d'être exemplaires. C'est dans la liberté, le respect, la pédagogie et le bon sens que tous ensemble, nous devons réussir Pont Saint Martin. Les Martipontains veulent plus que des mots ...

Le groupe majoritaire Ensemble Réussir Pont Saint Martin

Le plan local d'urbanisme intercommunal : mieux vaudrait s'y préparer

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) rend obligatoire le transfert de la compétence d'élaboration du PLU au niveau intercommunal depuis mars 2014. Ce transfert pouvait intervenir au 27 mars 2017, sauf si chaque conseil municipal le refusait.

Après débat à la communauté de communes, il appartenait donc à chacune des 9 communes de la CCGL de se positionner. Le sujet a été évoqué lors du conseil municipal du 26 janvier et notre approche a été différente de celle de la majorité.

La mutualisation des moyens est en marche au sein de la CCGL. Il faut citer le droit des sols, le programme local d'habitation, l'assainissement, certains achats de fournitures et de matériel.

Depuis que le service urbanisme est devenu intercommunal, les personnes intéressées le disent : "Vous avez de telles différences entre vos PLU, qu'on n'arrive pas à s'y retrouver". Une vision globale du territoire permettrait de réaliser un plan de circulation cohérent, un maillage pertinent des transports en commun, un schéma d'urbanisation incluant une répartition intelligente du logement

social et bien d'autres choses encore, sans enlever en aucune façon, aux élus communaux, leur pouvoir sur leur propre territoire.

Même si l'on sait que certains élus souhaitent conserver la maîtrise de l'urbanisation de leur territoire, il faudra un jour raisonner sur un périmètre plus grand que les frontières communales.

Nous avons considéré que la date du 27 mars 2017 était trop proche pour permettre de préparer sereinement une évolution si importante. Mais la question sera reposée après les élections de 2020, ainsi que la loi le prévoit.

Nous avons demandé qu'un travail de réflexion soit entamé dès 2018 pour anticiper cette échéance et ne pas avoir à choisir dans l'urgence, comme aujourd'hui. On peut craindre qu'un jour la loi impose le transfert, ce qui sera plus compliqué si nous n'y sommes pas préparés. Notre proposition n'a pas été retenue et nous nous sommes abstenus.

Le PLU-i fait une pause à Pont Saint Martin comme à la CCGL.

Les élus du groupe d'opposition Pont-Saint-Martin Avance

Association Rencontres, Échanges, Jumelage



Le vendredi 20 janvier, 75 adhérents et sympathisants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager la traditionnelle galette et échanger les vœux pour cette nouvelle année.

À cette occasion le président, Yves Perrochaud, nous a présenté un diaporama sur notre ville jumelle de Pont-Saint-Martin, Vallée d'Aoste avec tous les temps forts de l'association depuis son origine en 1987 avec la venue des jeunes Valdôtains.

Les échanges continuent cette année avec deux couples martipontains qui ont participé au 107^{ème} carnaval à Pont-Saint-Martin, Vallée d'Aoste, du 25 au 28 février. Ils sont revenus enchantés avec de beaux souvenirs de cette fête conviviale.

Un second temps fort de ces échanges aura lieu pour les 25 ans du jumelage avec notre ville jumelle en Italie lors du week-end de l'Ascension en mai, où une quarantaine de personnes seront accueillies par nos amis jumeaux pontsaintmartinais.

Cette année 2017 continuera son ouverture sur les échanges avec l'accueil de nos amis anglais de Brockenhurst (New Forest), Angleterre pour un séjour en famille rempli de convivialité, d'amitié et de festivités lors du week-end de la Pentecôte, début juin.

Pour la soirée amicale du samedi 18 mars (20h, salle des fêtes), il reste encore quelques places disponibles : n'hésitez pas à faire votre réservation afin de passer un bon moment amical dans la convivialité.

Contact : Yves et Marie-Thé Perrochaud au 02 40 26 84 57
Michel et Gilberte Drouin au 02 40 26 81 48



Centre de Soins Infirmiers Associatif : une autre image de la santé

Depuis 40 ans, s'inscrivant dans une démarche d'économie sociale et solidaire, l'association du Centre de Soins Infirmiers fait vivre un modèle alternatif de santé qui rejette toute idée de profit personnel. Elle développe des partenariats (avec les communes, les structures médico-sociales locales, les professionnels de santé), organise des actions de prévention, de santé publique et d'éducation pour la santé à destination des habitants de ces communes.



Dix infirmières salariées, par roulement, sillonnent le territoire de 6 communes (Bouaye, Saint Léger les Vignes, Brains, Saint Aignan, Pont Saint Martin et les Sorinières) pour y dispenser des soins à domicile, 7 jours sur 7 ou lors des permanences.

Bénévoles et salariées (infirmières et secrétaires) travaillent en étroite collaboration pour défendre une santé associative de proximité par l'action collective où chacun peut être acteur de sa santé.

Retenez déjà la date de notre assemblée générale le 12 mai à Bouaye. Contact : 06 84 88 41 36

USP Basket

MATCHES SENIORS À DOMICILE :

Dimanche 5 mars :

Seniors 3 Filles / Rouans, 13h15
Seniors 1 Filles / Quimper (29), 15h30
Seniors 2 Filles / Carquefou, 17h30

Dimanche 12 mars :

Seniors 1 Masculins / Tessoualle (49), 15h30
Seniors 2 Masculins / Hermine Nantes, 17h30

Samedi 18 mars :

Seniors 1 Masculins / La Roche Sur Yon , 20h30

Dimanche 19 mars

Seniors 1 Filles / Saint Rogatien, 15h30
Seniors 2 Masculins / Saint Jean Boiseau, 17h30

Dimanche 26 mars :

Seniors 2 Filles / Saint Brévin, 15h30
Seniors 3 Filles / Sainte Luce, 17h30

RENSEIGNEMENTS :

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz
02 40 32 73 43 à partir de 19h
godarddominique@wanadoo.fr
<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

La chanson française en concert

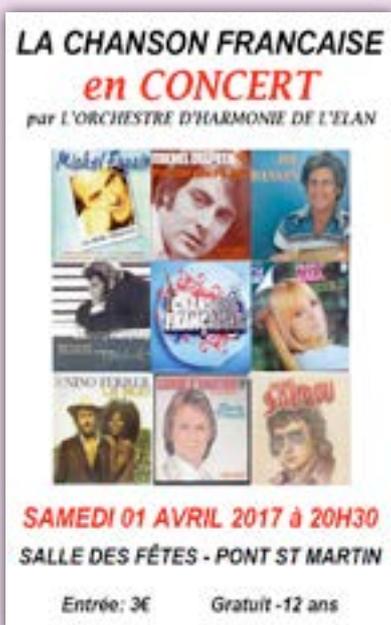
Le samedi 1^{er} avril, et ce n'est pas un poisson, venez retrouver l'orchestre de l'Elan accompagné d'une chanteuse et de deux chanteurs dans un nouveau répertoire.

Celui-ci reprend notamment des morceaux tels que « Le Sud », « Le France », « La Java de Broadway » et bien d'autres encore.

Ce concert sera réitéré au mois de mai dans les Alpes de Haute Provence.

Nous vous conseillons donc de venir le samedi 1^{er} avril à 20h30 à la salle des fêtes de Pont Saint Martin, cela vous fera moins de route !

Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



FC Grand Lieu

Le FC Grand Lieu a organisé 2 tournois U11 et U13 à Pont Saint Martin, le week-end du 17 et 18 décembre 2016 : 2 jours de tournois réunissant au total 36 équipes.

Invité par Dimitri Deneele, président du club, M. le Maire a fait l'honneur de sa présence.

Ce que nous retenons des 2 tournois : de la convivialité, du beau football, des enfants heureux et de beaux lots.

Le club remercie tous les bénévoles et sponsors ainsi que la municipalité qui ont contribué à leur réussite.



MATCHS DE MARS :

- 5 mars** au stade de Saint Aignan :
 13h : Seniors D / Nantes Bellevue
 15h : Seniors B / St Philbert de Gd Lieu
- 12 mars** au stade de Pont Saint Martin :
 13h : Seniors C / Orvault
 15h : Seniors A/Couëron la Chabossière
- 26 mars** au stade de Saint Aignan :
 13h : Seniors D / St Sébastien / Profondine
 15h : Seniors B / Mouzillon Etoile

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS :

8 avril : soirée du club à Saint Aignan, inscription sur le site du club FC Grand Lieu ou sur Facebook.



USP Tennis

TOURNOI MULTI-CHANCES : HONNEUR AUX DAMES !

Pour la troisième année consécutive, le club organise son TMC, un tournoi multi-chances réservé aux femmes NC et 4^{ème} série. Il se déroulera le samedi 22 et le dimanche 23 avril avec au minimum 3 matchs à jouer. Le but de ce tournoi est, avant tout, de passer un agréable moment ensemble tout en se faisant plaisir sur le court !

L'inscription au tournoi est de 15 €. Les balles sont fournies, une collation le samedi après-midi et le petit déjeuner du dimanche matin sont prévus.

Inscription auprès de Lucie Pelletier à secretariat.uspt@gmail.com

VOS RENDEZ-VOUS EN 2017 :

- Tournois seniors + de 35 : du samedi 6 au dimanche 14 mai
- Tournoi Open : du jeudi 14 au dimanche 24 septembre
- Tournoi jeunes : du 5 au 14 juillet
- Assemblée générale : jeudi 8 juin

N'oubliez pas de liker notre page Facebook ! Vous y retrouverez toute l'année les résultats des championnats et les événements du club.



Joyeux Saint Martin

Composition du bureau :

Présidente : Pierrette Gruau
 Vice-président : André Tourillon
 Secrétaire : Noëlle Bichon
 Secrétaire adjointe : Arlette Liger
 Trésorière : Jeannine Roué
 Trésorière adjointe : Annick Durassier
 Second trésorière adjointe : Marie-France Degrez
 Le conseil d'administration comporte 18 membres.

À l'occasion de notre assemblée générale, avec la participation de la municipalité, nous avons honoré quatre de nos adhérents parmi les plus anciens. En particulier, un très grand merci à Pierre Le Rouzic, démissionnaire.

Loisirs créatifs :

Le Joyeux Saint Martin vous propose une nouvelle activité. Au programme : de la mosaïque, de la broderie ou encore du tricot. Celle-ci commencera le **jeudi 2 mars** de 14 à 17h au 3^{ème} Lieu. Jacqueline Machard en sera la responsable, la contacter au 02 40 32 71 33.
 Cotisation de 20 € (13 € de base + 7 € de fonctionnement).

Concours de belote : Vendredi 10 mars

Salle des fêtes avec inscriptions dès 14h.
 Début du concours à 14h30 précises. Un lot à chaque participant.

Fête de la coquille St Jacques : Le samedi 15 avril

Cette journée libre, à Erquy, est organisée par les pêcheurs en fin de saison.
 Prix du transport : 39 € par personne, inscriptions immédiates. Sur place, possibilité de restauration et activités diverses et variées.

Repas à thème : Jeudi 20 avril

Attention : ce repas aura lieu à partir de 12h30, en salle Gatien. Nous vous proposons un couscous en plat principal. Venez costumés pour l'occasion.
 Prix : 20 € par adhérent. Une convocation vous sera distribuée, n'oubliez pas d'y répondre pour le mercredi 5 avril au plus tard.

Information :

Pour le voyage « les 3 capitales », merci de verser un acompte de 300 € par personne pour le **samedi 4 mars**.



Les Martin Chanteurs

Les Martin Chanteurs mettent la dernière touche à l'organisation de leur première soirée festive "Chantons ensemble !" **du samedi 11 mars, organisée à partir de 20h dans la salle des fêtes.** Autour du repas comprenant apéritif/entrée, porcelet grillé et gratin dauphinois, fromage et dessert, le chœur vous proposera des chants contemporains ou plus anciens, dont les plus connus entraîneront tous les convives, guidés par notre chef de chœur et notre pianiste, à pousser la chansonnette !

La vente des entrées à cette soirée (19 € pour les dernières places, 8 € pour les moins de 12 ans, vin en supplément sur place) continuent jusqu'au 3 mars auprès de Stéphanie Poligot (06 88 44 85 49), Albert Parnaudeau (06 88 12 54 52) ou Chantal L'Hommelet (06 71 19 26 75). Nous vous attendons nombreux !

Passerelle des Arts : exposition annuelle

L'association vous invite à son exposition annuelle qui se déroulera le **samedi 25 et le dimanche 26 mars**.

Dans le cadre reposant et plein de charme de la salle du Vieux Pressoir, vous pourrez voir les réalisations des 50 adhérents jeunes et adultes. Acrylique, aquarelle ou pastel, plusieurs techniques y seront présentées.

Samedi 25 mars : de 14h à 19h, vernissage à 16h

Dimanche 26 mars : de 10h à 18h

Profitez-en pour venir rencontrer l'association et échanger avec nos professeurs Anne et Yann.



L'école Saint Joseph pense éco-gestes

Tous les Martipontains sont les bienvenus, n'oubliez pas de stocker et de ramener tous vos papiers à l'école.

La prochaine collecte aura lieu le samedi 4 mars, rendez-vous à l'école entre 11h et 12h.



Les rendez-vous de mars

1^{er} Mercredi **Nouvel An Chinois** organisé par l'USP Qi Gong
20h, Boîte à Musiques

3 du **25** Exposition de Delphine Vaute,
Aux heures d'ouverture de la médiathèque,
salle d'Animation

6 Jeudi **Réunion publique des riverains
Jardin du Bourg**, organisée par la municipalité
20h, salle La Charmille

10 Vendredi **Concours de belote**,
organisé par le Joyeux Saint Martin
13h30, salle des fêtes

11 Samedi **Les Racontines du Tout P'tit Cirque**,
à 10h30 et à 11h, Boîte à Musiques. Sur inscription.

Chantons Ensemble !,
organisée par les Martin Chanteurs
18h, salle des fêtes

15 Mercredi **L'Heure du Conte**,
De 16h à 16h30 à la médiathèque

17 Vendredi **Spectacle "les méduses dansent
souvent avec la lune"**,
20h, salle d'animation

18 Samedi **Soirée amicale**, organisée par l'AREJ
20h, salle des fêtes

18 Samedi **19** Dimanche **Expo photo**, organisée par le Photoclub
De 10h à 19h, salle du Vieux Pressoir

19 Dimanche **Structures gonflables**, proposées par l'APEL
De 10h à 19h, salle Gatien

20 Lundi **Don du Sang**, organisé par le DSB
De 16h30 à 19h30, salle Gatien

22 Mercredi **Loto**, organisé par Pause Café
14h, salle des fêtes

24 Vendredi **Réunion citoyenne**, organisée par ERPSM
19h, salle des fêtes

25 Samedi **26** Dimanche **Exposition**, organisée par la
Passerelle des Arts
Samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 18h,
salle du Vieux Pressoir

En avril

1^{er} Samedi **avril** **La chanson française en concert**,
organisé par l'Élan
20h30, salle des fêtes

Alicia Brisard, Réflexologue



La réflexologie, un soin naturel pour
préserver votre capital santé.

La réflexologie plantaire est une technique manuelle douce pratiquée par des pressions ou reptations sur les zones réflexe des pieds. Cette thérapie naturelle stimule les processus d'auto-guérison et vise à susciter dans le corps : bien-être, détente, soulagement...

Une offre de bienvenue sera réservée au porteur de la revue !

Membre Praticien de F.I.R.M.A, la fédération des métiers du bien-être au naturel, Alicia Brisard vous accueille sur rendez-vous au 07 87 66 48 67 dans votre espace Harmonie, 63 bis rue de Nantes.

Un printemps animé au Grand 9

Pendant les vacances de printemps, le centre aquatique Le Grand 9 situé à Saint Philbert de Grand Lieu vous propose animations et stages de natation du samedi 15 au dimanche 23 avril (fermeture le lundi 17 avril). Attention, le centre aquatique sera fermé pour raison technique du 10 au 14 avril.

Le PLOBO, club de plongée de Saint Philbert de Grand Lieu, organisera également des baptêmes de plongée au Grand 9 le dimanche 12 mars. Les baptêmes seront accessibles à tous à partir de 8 ans et compris dans le prix d'une entrée au centre aquatique.

Plus d'informations sur
www.cc-grandlieu.fr et au 02 40 78 80 84.

Classe 62 nés en 1942

Trois quart de siècle, ça se fête. Venez nous rejoindre nombreux pour arroser cet événement. Nous organisons une journée en car le 11 avril.

Contactez-nous au 02 40 04 45 70 ou au 06 15 54 30 14

Styl'protect, soigne et protège votre habitat pour longtemps

Cette entreprise familiale, auparavant implantée sur Saint Sébastien, s'est installée sur la commune début novembre. Elle est dirigée par Mme Tassé et dispose de plus de 37 années d'expérience dans le domaine.

Styl'protect est spécialisé dans l'imperméabilisation de façades et de toiture, classe I1 à I4. L'imperméabilité consiste à réaliser un ravalement de façade ou de toiture en résine microporeuse. Cela permet de protéger les enduits sur le long terme, mais également de donner de la valeur au patrimoine en terme esthétique.

Cette entreprise est reconnue pour l'accompagnement de sa clientèle une fois les travaux achevés. En effet, la résine d'imperméabilité est garantie bonne tenue de 15 ans, avec un contrôle qualité réalisé tous les 5 ans et un service après-vente gratuit.

Tous les bâtiments peuvent être concernés : maisons, commerces, monuments historiques, etc. Partenaire du CE d'Airbus, l'entreprise dispose de solides références en Pays de Loire et en Bretagne.

Les devis et le déplacement étant gratuits,

N'hésitez pas à les contacter :
Parc d'activités économiques,
79 rue des Sables

09 83 77 54 85 – 06 60 04 91 34
epjmhstylprotect@bbox.fr
www.etancheite-styl-protect.fr



Don du sang

La campagne lancée au niveau national par l'EFS a porté ses fruits, vous avez répondu massivement à cet appel : 137 inscrits, 126 prélevés et 11 primo-donneurs. Merci !

Notre fichier donneur en cours de réalisation contient à ce jour 91 membres actifs et 10 membres au conseil d'administration. Nous continuerons notre campagne d'inscription à notre prochaine collecte :

**Lundi 20 mars, de 16h30 à 19h30
(fin des inscriptions à l'accueil)**

Venez encore plus nombreux, donnez 1h de votre temps, et vous participerez à sauver des vies.

Nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité

Le plan "préfectures nouvelle génération" prévoit de nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité, afin de gagner en sécurité et en temps. Il s'appuie sur la numérisation pour modifier les conditions de délivrance des titres réglementaires par les préfectures, à l'exception des titres pour les étrangers.

À compter du 28 février, la mairie ne s'occupera donc plus de la délivrance des cartes nationales d'identité et vous invite à vous diriger vers Bouguenais, Rezé ou Saint Philbert de Grand Lieu, communes les plus proches géographiquement et équipées d'un dispositif de recueil.

La mairie de Pont Saint Martin assurera néanmoins l'accueil du public pour la remise des titres ou pour procéder à des compléments de dossier jusqu'en juillet.

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil et formalités administratives uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 15 mars de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Conciliateur de Justice

Le vendredi 17 mars, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17, - après 20h et le week-end, faire le 17.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Margot et Arthur MEISNEROWSKI,
13 Impasse des Guifettes

Valérian MAILLARD, Les Barreaux

Thibault SAILLANT, 4 Avenue de Grandlieu

DÉCÈS

Yvonne LÉAUTÉ née LECLAIR

Denis HERVOUET

Monique CORBINEAU, née MONNIER

Joseph TOUZÉ

Alain BOJU